



Lettre d'information de la CLE du SAGE Cher amont Janvier 2017

Plaquette de présentation du SAGE Cher amont

Dans le but de favoriser la sensibilisation de tous les acteurs aux enjeux et objectifs du SAGE Cher amont, une plaquette d'information vient d'être éditée.

Dans le cas où vou souhaiteriez obtenir des exemplaires papier de ce document synthètique, merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante : contact@sage-cheramont.fr.



Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Morbi eu ornare massa. Duis eleifend justo in ipsum imperdiet vitae sollicitudin eros vehicula.

Cartographie des cours d'eau

<u>L'instruction gouvernementale du 3 juin 2015</u> relative à la cartographie et l'identification des cours d'eau et à leur entretien, prévoyait que les deux tiers du territoire métropolitain soient couverts par une cartographie complète des cours d'eau d'ici le 15 décembre 2015, cette dernière pouvant évoluer en fonction des expertises de terrain réalisées selon une méthode d'identification fondée sur les critères jurisprudentiels, adaptée aux contextes et partagée par l'ensemble des partenaires locaux

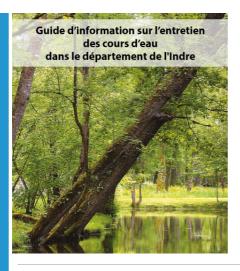
Afin de suivre l'état d'avancement de cette cartographie, le <u>présente article</u> regroupe les liens vers les arrêtés préfectoraux correspondants et les modules de cartographie interactive.



Guides d'information sur l'entretien des cours d'eau

Destinés aux propriétaires riverains et aux gestionnaires de cours d'eau, des guides d'information sont diffusés pour rappeler leurs obligations et les bonnes pratiques qu'il convient de mettre en œuvre afin de garantir la préservation des milieux aquatiques.

Le <u>présent article</u> rassemble les liens vers les pages internet des services de l'Etat, concerné par le SAGE Cher amont, ayant élaboré de tels documents.



" Comprendre pour agir " N°23 -Coopération entre producteurs d'eau potable et acteurs agricoles dans les AAC

La collection "Comprendre pour agir" accueille des ouvrages issus de travaux de recherche et d'expertise mis à la disposition des enseignants, formateurs, scientifiques, ingénieurs et des gestionnaires de l'eau et des milieux aquatiques.

Initiée en octobre 2010, cette collection comporte, 6 ans plus tard, 23 documents consultables à partir de cette page.

Le dernier numéro intitulé <u>"Comment favoriser la coopération entre producteurs d'eau potable et acteurs agricoles dans la mise en place des démarches de protection des aires d'alimentation de captages?" est sorti en octobre 2016.</u>









Secrétariat technique du bassin Loire-Bretagne

Fiche d'aide à la lecture du SDAGE LOIRE-BRETAGNE

5 nouvelles fiches de lecture du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021

Afin d'accompagner la mise en oeuvre du SDAGE Loire-Bretagne, de nouvelles fiches de lecture viennent d'être publiées.

Ces fiches s'adressent en priorité aux services et aux établissements publics de l'État, mais également à l'ensemble des acteurs techniques directement concernés par les orientations et dispositions du SDAGE.

Accédez aux fiches

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

Adoptée le 20 juillet 2016, soit 40 ans après la loi de protection de la nature de 1976, la loi biodiversité a pour ambition de protéger et de valoriser le patrimoine naturel.

<u>Une brochure</u>, éditée par le ministère de l'environnement, présente les grandes avancées de cette loi et des actions qui l'accompagnent.

Site du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer





LA LOI pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

UNE NOUVELLE HARMONIE ENTRE LA NATURE ET LES HUMAINS

Loi nº 2016-1087 du 8 août 2016

 $\frac{\text{www.sage-cher-amont.fr}}{\text{t\'el.}: 02\ 46\ 47\ 03\ 06\ - fax: 09\ 70\ 65\ 01\ 06\ - @: \underline{contact@sage-cher\ amont.fr}}{2,\ Quai\ du\ Fort\ Alleaume\ - 45\ 057\ ORLEANS\ Cedex}$





















<u>Désinscrivez-vous ici.</u>

Etablissement public Loire 2, Quai du Fort Alleaume,45057 ORLEANS

